

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
497^{ème} REUNION
ADDIS ABEBA, ETHIOPIA
8 AVRIL 2015

PSC/PR/BR.(CDXCVII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 497^{ème} réunion, tenue le 8 Avril 2015, a entendu un exposé par la Commission sur les récentes élections qui ont eu lieu dans la République fédérale du Nigeria, à l'Union des Comores, au Royaume du Lesotho et en République de Zambie, ainsi que sur les prochaines élections au Soudan, au Togo et au Burundi.

Le Conseil a félicité le peuple et les dirigeants politiques du Nigeria, de la Zambie, des Comores et du Lesotho pour avoir tenu leurs élections respectives pacifiquement et avec succès. Le Conseil a souligné que c'est une démonstration claire de l'engagement de ces pays à respecter les principes de l'UA relatifs à la démocratie, la participation populaire et la bonne gouvernance, tels que consacrés dans l'Acte constitutif de l'UA, dans la Charte africaine sur la Démocratie, les élections et la gouvernance et d'autres instruments pertinents de l'UA.

En particulier, le Conseil a félicité le peuple et les dirigeants politiques de la République fédérale du Nigeria pour la manière exemplaire dont ils ont tenu les élections le 28 Mars 2015 et a invité les autres Etats membres de l'UA à suivre l'exemple démontré par le Nigeria. Le Conseil a accueilli avec satisfaction, la contribution financière faite par la République fédérale du Nigeria vers le renforcement des capacités de la Commission à promouvoir des élections pacifiques et crédibles sur le continent africain.

Le Conseil a pris note des préparatifs en cours pour les élections au Soudan, au Burundi et au Togo. Le Conseil a appelé toutes les parties prenantes dans ces pays de mettre les intérêts de leurs pays au-dessus de tout et à veiller à des élections pacifiques et crédibles.

Le Conseil a rappelé ses déclarations antérieures sur la démocratisation au Soudan dans le cadre des efforts globaux visant à relever les défis multidimensionnels auxquels font face ce pays. À cet égard, le Conseil a réitéré l'importance particulière du dialogue national annoncé par les autorités soudanaises en Janvier 2014, et les dispositions pertinentes du communiqué adopté lors de sa 456^{ème} réunion, tenue le 12 Septembre 2014, et a exigé que toutes les parties prenantes soudanaises concernées coopèrent pleinement avec le Groupe de haut niveau de mise en œuvre de l'UA en vue de la tenue réussie du dialogue national. Dans le cadre des efforts globaux de l'UA au Soudan et en vue de son engagement de longue date dans ce pays, le Conseil a demandé à la Commission d'envoyer une mission d'observateurs pour les prochaines élections générales. Le Conseil attend avec intérêt les conclusions de la mission d'observation électorale de l'UA, ainsi qu'à une mise à jour complète sur la situation au Soudan, par le Groupe de haut niveau.

Le Conseil a invité le gouvernement et le peuple du Burundi pour assurer que les prochaines élections se déroulent d'une manière crédible et dans un environnement

paisible. Le Conseil s'est félicité de la récente visite effectuée par la Présidente de la Commission du 26 au 27 mars 2015 au Burundi, ainsi que celle de la Commissaire aux Affaires politiques du 8 au 10 mars 2015, en vue d'encourager toutes les parties prenantes burundaises pour veiller à des élections pacifiques et crédibles. Le Conseil a demandé à la Commission de l'UA de rester engagée dans la situation politique au Burundi et de fournir tout le soutien nécessaire pour assurer le succès du processus électoral.

Le Conseil a pris note des préparatifs en cours pour l'élection présidentielle au Togo et a encouragé toutes les parties prenantes togolaises à assurer que l'élection se déroule dans un environnement paisible.

Le Conseil a souligné l'impératif de l'indépendance des organes de gestion des élections nationales, la fourniture d'un financement public aux partis politiques et les reportages objectifs des médias, ainsi que l'engagement des partis politiques à des élections sans violence, afin d'assurer des élections pacifiques, transparentes et crédibles.

Gardant à l'esprit le thème de l'UA pour 2015 comme l'Année de l'Autonomisation et le développement des femmes vers l'Agenda 2063, et le fait que les femmes constituent un segment plus large de la population de l'Afrique, le Conseil a souligné l'importance de renforcer la participation des femmes aux élections en Afrique.

Le Conseil a réitéré la nécessité pour les États membres, qui n'ont pas encore ratifié la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance, qui est entrée en vigueur le 15 Février 2012, à prendre des mesures nécessaires pour le faire, et de se conformer à tous les autres instruments de l'UA gérant l'organisation d'élections démocratiques sur le continent.

Le Conseil a demandé à la Commission de rester activement engagé avec tous les États membres qui organisent des élections dans le courant de 2015. Le Conseil a également encouragé la Commission à continuer à informer le Conseil sur les élections en Afrique en vue de renforcer les capacités du Conseil dans le domaine de la prévention de conflits liés aux élections.

Le Conseil a décidé de rester saisi de la question.